



SEANCE DU BUREAU

23 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, **le 23 septembre**, les membres du bureau communautaire de la Communauté de communes de Charente Limousine, se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L5211-10 du Code Général des collectivités territoriales et au vu de la délibération du 15 avril 2026 donnant délégations au Président et bureau communautaire.

Ordre du jour

1. **Candidature AMI Adaptation au changement climatique**
2. **Demande de subvention Fonds vert PCAET**
3. **Octroi de subventions aux associations**
4. **Dispositif d'intervention financière dans le cadre de l'amélioration de l'habitat – paiement des aides**
5. **Individualisation des aides à l'inscription à une activité artistique**

Contrôle du quorum

Présents :

Excusés :

1. Candidature AMI Adaptation au changement climatique

Del2026_

La communauté de communes de Charente-Limousine a validé son plan climat énergie territorial en juin 2023 intégrant plusieurs actions liées à l'adaptation au changement climatique. Ce travail a été mené conjointement à des réflexions initiées dès 2021 avec les EPTB, et notamment l'EPTB Vienne, sur l'impact du changement climatique sur la ressource en eau et sa prise en compte dans les politiques publiques d'une intercommunalité. Elle s'est ainsi engagée dans une démarche volontariste d'économie d'eau répondant à l'objectif de réduction de la pression sur l'AEP et les milieux particulièrement vulnérables aux effets du changement climatiques sur notre territoire.

Les conséquences toujours plus visibles de ce changement sur le territoire, notamment à travers la sénescence de nombreux arbres du bocage ou les impacts sur la ressource en eau, nous incitent à poursuivre nos réflexions. Le début de mandat constitue une opportunité pour sensibiliser les nouveaux élus et intégrer la prise en compte des impacts du dérèglement climatique dans la construction de nos politiques publiques, en premier lieu le PLUiH dont l'élaboration est en cours à l'échelle des 58 communes du territoire.

C'est dans ce contexte que la communauté de communes de Charente Limousine a candidaté à l'AMI « TACCT NOUVELLE AQUITAINE - Soutien aux démarches d'élaboration de trajectoires d'adaptation au changement climatique des territoires en Nouvelle-Aquitaine 2026 » proposé par l'ADEME et l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

L'objectif est de s'approprier la démarche TACCT à travers un accompagnement structuré et un appui dédié qui permettrait de partager avec les élus du territoire une culture commune de l'adaptation en vue d'une prise en compte de ces enjeux dans l'aménagement du territoire et la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Le projet sera conduit sur 18 mois.

Coût global du projet :

- Accompagnement méthodologique et technique sur la démarche TACCT : 17 050 € HT
- Accompagnement de la démarche participative (conception, animation) : 35 896 € HT
- Montant total HT : 52 946 € HT

Plan de financement

Recettes	% d'aides	Montants (€)
Subvention ADEME	50 %	26 473,00 €
Subvention Agence Eau Adour Garonne	12 %	6 353,50 €
Subvention Agence Loire Bretagne	8 %	4 235,70 €
CC de Charente Limousine	30 %	15 883,80 €
TOTAL HT		52 946,00 €

Après en avoir délibéré, merci de bien vouloir :

- **AUTORISER** Le Président à solliciter les subventions auprès de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne
- **AUTORISER** le Président à signer tous les documents se rapportant à la mise en œuvre de la présente décision.

Voix pour		Voix contre		Abstentions	
------------------	--	--------------------	--	--------------------	--

2. Demande de subvention Fonds vert PCAET

Del2026_

Le Fonds vert comprend une enveloppe dédiée aux actions inscrites dans les PCAET des EPCI concernés.

La communauté de communes de Charente-Limousine a validé son plan climat énergie territorial en juin 2023 intégrant un plan d'actions de 34 actions en cours de déploiement.

Après échanges avec la sous-préfecture, il est proposé de soumettre trois projets inscrits dans ce plan d'actions.

Action BAT07 : Intégrer l'adaptation au changement climatique dans l'aménagement des espaces publics

L'objectif est de développer la végétalisation et la désimperméabilisation des centres-bourgs afin de renforcer leur adaptation au changement climatique, notamment face aux vagues de chaleur et aux enjeux de gestion des eaux pluviales. Pour cela, la CC a mis en place un fonds de concours dédié à la désimperméabilisation pour soutenir les projets communaux. Elle souhaite poursuivre la sensibilisation et l'accompagnement des communes dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets de réaménagement de bourg en utilisant la désimperméabilisation du secteur de La Guerlie (commune de Pressignac) comme « démonstrateur » de solutions adaptées au territoire.

Le projet porte sur l'étude pour désimperméabilisation de l'espace de stationnement de la plage avec gestion des eaux pluviales par infiltration sur site pour ne pas générer de pollutions dans la retenue dédiée à la baignade et

l'expérimentation de solutions diverses, si possible fondées sur la nature, pour permettre un partage auprès des communes du territoire.

Etude désimperméabilisation La Guerlie : 50 000,00 € HT

Plan de financement

Recettes	% d'aides	Montants (€)
Subvention Fonds vert PCAET	60 %	30 000,00 €
CC de Charente Limousine	40 %	20 000,00 €
TOTAL HT		50 000,00 €

Action TR03 : Promouvoir la pratique du vélo à travers la valorisation d'itinéraires favorables et la diffusion de la culture cyclable

Afin de poursuivre et amplifier la mise à disposition de vélos aux habitants sous forme de période de test (comme déjà réalisé) ou de location longue durée, la communauté de communes souhaite poursuivre son équipement en vélo à assistance électrique.

Acquisition Vélos à assistance électrique : 20 730,27 € HT

Plan de financement

Recettes	% d'aides	Montants (€)
Subvention Fonds vert PCAET	48 %	10 000,00 €
Subvention Département 16	14 %	2 833,32 €
CC de Charente Limousine	38 %	7 896,95 €
TOTAL HT		20 730,27 €

Action AGR07 : Valoriser les pratiques agricoles en faveur du développement durable

La Chambre d'agriculture met en œuvre une opération d'enlèvement des pneus dits « orphelins » présents sur les exploitations agricoles afin d'accompagner les agriculteurs dans l'amélioration de leurs pratiques environnementales. La communauté de communes pourrait s'associer à cette initiative en accompagnant financièrement la prise en charge de stocks sauvages repérés et récupérés par les communes volontaires.

Prise en charge des coûts de traitement de stocks sauvages de pneus orphelins : 8 000 € HT

Plan de financement

Recettes	% d'aides	Montants (€)
Subvention Fonds vert PCAET	62 %	5 000,00 €
CC de Charente Limousine	38 %	3 000,00 €
TOTAL HT		8 000,00 €

Après en avoir délibéré, il vous est proposé de :

- **AUTORISER** Le Président à solliciter les subventions auprès de l'Etat Fonds vert PCAET et du Département,

- **AUTORISER** le Président à signer tous les documents se rapportant à la mise en œuvre de la présente décision.

Voix pour		Voix contre		Abstentions	
-----------	--	-------------	--	-------------	--

3. Octroi de subventions aux associations

Del2026_

Il convient de vous prononcer sur l'attribution d'une subvention pour l'année 2026 aux associations suivantes :

- Association culturelle Emile ROUX (cinéma le Capitole) : 10 000€

Après en avoir délibéré, il vous est proposé de :

- **ATTRIBUER** la subvention présentée ci-avant ;
- **AUTORISER** le Président à signer tous les documents relatifs à cette décision.

La présente délibération du Bureau Communautaire peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois de sa publication, devant le tribunal administratif de Poitiers

Voix pour		Voix contre		Abstentions	
-----------	--	-------------	--	-------------	--

4. Dispositif d'intervention financière dans le cadre de l'amélioration de l'habitat – paiement des aides

Del2026_

Vu les délibérations Del2024_042, Del2024_195 et Del2026_161 relatives au règlement d'intervention des aides financières dans le cadre de l'habitat.

Vu les dossiers de paiement réglés par l'ANAH à ce jour et les ajustements nécessaires à réaliser pour en respecter les montants :

NOM	PRENOM	COMMUNE	TYPE INTERVENTION	TRAVAUX SUBVENTIONNABLES	PRIME CCCL
XXXX	XXXX	TERRES DE HAUTE CHARENTE	ADAPTATION	9 336,36 €	800 €

Après en avoir délibéré, merci de bien vouloir :

- **ACCEPTER** de mandater les aides comme décrit ci-avant pour un montant total de 800,00 € ;
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Voix pour		Voix contre		Abstentions	
-----------	--	-------------	--	-------------	--

5. Individualisation des aides à l'inscription à une activité artistique

Del2026_

Vu la délibération Del2026_163 du 1^{er} juillet 2026 concernant la mise en place d'un Fonds d'aide aux familles pour l'inscription des enfants à une activité artistique.

Rappel du contexte :

La Communauté de communes de Charente Limousine s'engage dans un programme de développement d'actions en faveur de l'éducation artistique et culturelle (EAC).

Destiné aux jeunes du territoire, ce programme a pour ambition de les encourager à participer à la vie artistique et culturelle par l'acquisition de connaissances, par l'accès à une pratique artistique ou culturelle ou encore par la rencontre avec des artistes et professionnels de la culture.

Un volet de ce plan d'action, consiste en la mise en place d'un fonds d'aide aux familles du territoire pour l'inscription de leurs enfants dans des structures d'enseignement artistique (Ecole de musique, de danse, de théâtre, d'art plastique etc.).

Il vous est proposé de donner une suite favorable à la demande d'aide des personnes suivantes

Bénéficiaire	Commune de résidence	Nombre d'enfants bénéficiaires	Montant forfaitaire accordé
XXXX	Chasseneuil sur Bonnieure	1	50€

Après en avoir délibéré, merci de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'individualisation de la demande d'aide présentée ci-avant au titre des demandes à l'inscription des enfants à une activité artistique.
- **AUTORISER** le Président à signer tous les documents se rapportant à cette présente décision.

Voix pour		Voix contre		Abstentions	
-----------	--	-------------	--	-------------	--